côtés de la reine avaient pris place M. le docteur Albert Vermesch, président des Rosati de Flandres; M. Hippolyte Verly, chancelier; M. Baudon, adjoint au maire de Lille, représentant la municipalité de Lille; M. Dumont, maire de Dunkerque; M. Legrand, vice-président des Rosati; M. Charles Brun, délégué général de la Fédération régionaliste française; M. Hallais, chancelier des Rosati de Paris; enfin, et naturellement à la place d'honneur, M. Georges Houbron, poète, et M. Louis Cordonnier, architecte, tous deux récipiendaires de la Rose.

La fanfare du 16e chasseurs ouvre la séance par la marche entraînante du *Petit Quinquin*, et M. le docteur Vermesch prend la parole. Il est heureux de féliciter la Société régionale d'horticulture, qui a donné à la fête des Roses ce merveilleux décor, et rappelle l'origine de cette cérémonie qui date déjà de 126 ans!

M. le docteur Vermesch fait d'abord l'éloge du poète, Georges Houbron, qui est né poète.

Le même honneur a été rendu à M. Louis Cordonnier, l'architecte lillois dont le nom a franchi les frontières et réveille l'orgueil de ses compatriotes. M. le docteur Vermesch le constate.

Des poésies de Mme G. Ardouin sont, dans cette cérémonie, des intermèdes appréciés, puis, c'est M. Houbron qui, malgré un deuil récent, remercie les Rosati et rend gloire à sa brillante phalange.

M. Louis Cordonnier, dans un discours très heureux, après avoir félicité le lauréat de la poésie, veut dire quelques mots de l'œuvre grandiose qu'est son projet du Palais de la Paix, à la Haye.

En voici un passage:

« Les édifices dont j'ai dressé les plans nous sont familiers; pour les réaliser, je me suis efforcé de fondre et d'harmoniser, dans une intime unité de composition, l'élégance de la Renaissance française et la couleur en même temps que la silhouette des monuments que nous a laissés le seizième siècle flamand. Or, un dieu bienveillant a tout justement voulu que, dans la force de mon âge, un concours s'ouvrît pour la construction d'un palais, où ces styles étaient presque imposés, par le programme, et avaient la plus grande chance de répondre à l'attente des juges. La tâche, vous le voyez, me fut plus aisée qu'à un autre, et, si j'ai touché le but, j'ai lieu d'en reporter le principal honneur aux doubles traditions nationales, dont j'ai été imbu dès l'école.

» Certains ont pu s'étonner de voir ce palais de justice surmonté de deux tours, d'où ne doit pas s'envoler la voix grave ou joyeuse des cloches. Peut-être même d'aucuns en ont un peu souri comme on raille les clochers mucets de Tournai! Moi-même, j'avais éprouvé bien des scrupules à ce sujet. Mais quoi! sous le ciel gris de la Néerlande, les profils et les arêtes doivent se découper plus nettement, et, à cet asile de la plus haute juridiction d'ici-bas, ne convenait-il pas — pardonnez-moi ce symbolisme, même s'il vous semble un peu nuageux, — de faire tendre deux grands bras de pierre vers le Ciel, comme pour supplier la justice d'en descendre

Au surplus, qui sait si l'on ne fixera pas là-haut quelque mélodieuse horloge, qui, comme celle du Palais de Paris ,rappellera aux juges que toutes leurs heures appartiennent à la justice, et d'où le carillon descendra.....

.....secouant sur les toits léthargiques
Son tablier d'argent plein de notes magiques?

Après M. Cordonnier, très applaudi, M. Baudon, adjoint au maire, salue les deux lauréats.

D'autres discours ont encore été prononcés par MM. Dumont, maire de Dunkerque, et Charles Brun.

La fête s'est terminée par un banquet au *Café des Fleurs*.

LE BANQUET DU COMITÉ LILLOIS DU « PROGRÈS DU NORD ». — Hier a eu lieu, dans la salle de la Brasserie Universelle, le banquet du Comité lillois du *Progrès du Nord*. M. Auguste Potié, sénateur, qui présidait, avait autour de lui: MM. Dassonville, président du Tribunal civil; Aubanel, secrétaire général de la Préfecture; Hayez, Evrard Eliez, sénateurs; Défontaine, Dehove, Dron, Guislain, Pasqual, députés; Debierre, président de la Ligue radicale; de nombreuses notabilités radicales du département, des fonctionnaires, etc.

Des discours dont on comprendra le sens et la portée ont été prononcés par MM. Auguste Potié, Evrard Eliez, Pasqual, Debierre, Dron, Georges Potié, de Lauwereyns, Dufour et Gamelin.

LES ORAGES

A ROUBAIX

Les bizarreries de la foudre

Au cours de l'orage d'hier, la foudre est tombée en deux endroits dans le quartier du Pont-Rouge. D'abord chez M. Delemer, préposé des douanes de la brigade mobile du Pont-Rouge, qui habite 194, rue de Lannoy. Le fluide est tombé avec un fracas épouvantable sur la toiture en toile à sac d'un clapier. Le tissu porte des traces de brûlure en forme d'arabesques et a été troué à plusieurs places. Au moment de la chute, Mme Delemer se trouvait dans sa cour à quelques mètres du clapier occupée à coudre. Elle fut tellement effrayée qu'elle perdit l'usage de la parole pendant quelques minutes et ne sut plus se mouvoir. Son mari, qui était couché fut réveillé par la commotion qui imprima une violente secousse à son lit.

Un peu plus tard la foudre s'est abattue au milieu de la cour de la caserne des douanes, dans une cuve remplie d'eau.

Il n'y a eu aucun dégât matériel, ni d'un côté ni de l'autre.

A BETTIGNIES

Dimanche, dans la matinée, un orage épouvantable s'est déchaîné sur la région. La foudre est tombée sur le château de M. Deswartes-Petit, y occasionnant des dégâts très importants, mais purement matériels.

A FRUGES

Un orage d'une extrême violence, accompagné d'une pluie diluvienne, a éclaté la nuit dernière. Aucun accident de personne à signaler.

Une ânesse d'une valeur de 300 francs, qui était en pâture dans une des prairies qui côtoient la route de Verchin, a été tuée par la foudre; elle appartenait à M. Dauchez-Dosplanque, cabaretier dans la Grande-Rue.

Plusieurs arbres ont été fortement endommagés.

A HAZEBROUCK

Un cavalier désarçonné

Vers dix heures du matin, le domestique de M. Isidore Beck, jardinier, à Hazebrouck, route de Bailleul, était monté sur le mulet de son patron et se trouvait à proximité de son habitation, quand retentit un formidable coup de tonnerre. Le mulet fit un brusque écart et le cavalier fut projeté par terre; dans sa chute, il se fractura l'omoplate droite.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille GILLOT-FESTER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame CHARLES GILLOT, née ESTHER FESTER, décédée à Montmorency, le 22 juin 1906, dans sa 29e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 26 courant, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 27 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vauban, 83.

Les amis et connaissances de la famille DESFONTAINES-DESPATURE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de ANTOINETTE-ADÈLE-JEANNE-MARIE DESFONTAINES, décédée à Wimereux, le 24 juin 1906, à l'âge de 13 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange, qui auront lieu le mercredi 27 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à l'église.

Les amis et connaissances de la famille RIBERT-LERICHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALBERT-FRANÇOIS RIBERT, décédé à Roubaix, le 24 juin 1906, dans sa 25e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le mercredi 27 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Rondelle, 16, à 3 h. 3/4.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 26 juin 1906, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS-JEAN ALLONCIUS, veuf de Dame MARIE BRUNSWICK, pieusement décédé à Roubaix, le 23 mai 1906, dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NOUVELLES RELIGIEUSES

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Jacquement, vicaire à Vieux-Condé, est nommé curé de Croix (Landrecies).

TOURCOING. — *Fête militaire des cuirassiers de la ville.* — Dimanche prochain, 1er juillet, à la messe de onze heures et demie, réunion des *Anciens Cuirassiers* de Tourcoing et des sociétés patriotiques. Inauguration du nouveau drapeau; allocution par M. l'abbé Gavelles, curé, ancien aumônier militaire. Les *Anciens Cuirassiers* sont invités à se mettre dans le chœur. La section militaire de Saint-Maurice leur fera les honneurs.

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Le sifflet des tramways

Roubaix, le 22 juin 1906.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi de me servir de votre estimable journal pour protester contre l'emploi des sifflets dans les nouveaux tramways.

1° Ces sifflets écorchent les oreilles des pauvres voyageurs qui se trouvent près du conducteur; 2° Il arrive bien souvent que le wattman n'entende pas le sifflet, ce qui cause de graves inconvénients dans le service; 3° Enfin, pour faire arrêter le tramway, les voyageurs sont obligés de chercher le conducteur en train de délivrer des billets au milieu d'une voiture bien souvent bondée de monde, ce qui complique beaucoup le service du conducteur.

Il serait donc de toute nécessité de rétablir les timbres avertisseurs dans les nouvelles voitures pour parer à tous les inconvénients des sifflets.

Espérant que l'administration tiendra compte de ces réclamations, je vous envoie, Monsieur le Directeur, mes remerciments anticipés.

Un habitué des tramways.

Le régime des allocations communales aux ministres des cultes

Toufflers, le 24 juin 1906.

A Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

J'ai l'honneur de répondre à l'article me concernant, paru dans le numéro du 23 courant. Votre correspondant se méprend tout d'abord sur la portée des explications, que j'ai données dans ma lettre du 12 courant, que vous avez en partie publiée. J'ai démontré la nature juridique des allocations de quatre ans concédées par les communes; il a suffi de faire cet exposé, pour amener, en dehors de toute préoccupation confessionnelle ou personnelle, ceux qui ont la responsabilité des deniers publics, à penser qu'il ne convenait pas de consentir une telle libéralité. Ce qui est en cause, c'est l'interprétation de la loi. En déclarant, notamment dans la partie de ma lettre qui a été supprimée, que le législateur, loin de tendre *un piège*, n'a fait qu'imposer à ces libéralités communales des conditions, qui découlent du principe de l'art. 2 de la loi, je n'expose pas tant « les raisons qui, à mes yeux, motivent la suppression des allocations », que je remplis mon devoir d'éclairer mes collègues sur les côtés peu connus de cette loi nouvelle. Je m'aperçois aujourd'hui qu'il y a à le faire une grande utilité, puisque votre correspondant lui-même est, ou affecte d'être, tout à fait mal renseigné.

Ma thèse en droit est non pas *peut-être*, mais *certainement* exacte en tous points.

1° Les allocations communales constituent des dons, dont les communes sont maîtresses; aussi, appartient-il à celles-ci de décider en toute liberté, s'il y a lieu de consentir cette libéralité gracieuse et personnelle au bénéficiaire. Celle-ci ne peut être considérée comme une subvention à un service public du culte (mettons hors de cause la bienfaisance de ce service), car la concevoir et la voter dans cet esprit, c'est contraire à la volonté du législateur, qui, tout en indemnisant des anciens fonctionnaires, dénie pour l'avenir le caractère public des services qu'ils continueront. *Le culte n'est plus un service public;* ce qui reste public, ce sont les édifices qui y sont affectés, et les réunions qui s'y tiennent. *Je n'apprécie pas la loi, je me contente de la lire.* La logique veut que lorsqu'on supprime un emploi public, avec indemnité pour le titulaire, le service public cesse d'exister, sa suppression étant d'ailleurs la cause de l'indemnité. L'allocation indemnise donc l'ancien fonctionnaire et ne subventionne pas légalement le service privé qu'il assure.

2° On ne peut contredire que les ministres du culte étaient des fonctionnaires de l'Etat, et que les communes sont étrangères à la suppression de leur emploi dans les services publics.

3° Les délibérations statuant sur le sort des allocations sont des décisions de principe définitives, et une fois les pensions et les allocations concédées régulièrement, le montant annuel de ces libéralités, facultatives en principe, devient dans l'avenir, « aux termes de l'article 136. § 7 de la loi du 5 avril 1884 une dépense obligatoire pour la commune. » (Circulaire de M. Briand, du 24 mars 1906.) L'obligation à vie ou pour quatre ans, que contracte la commune, qui concède une pension viagère ou une allocation temporaire, est donc *entièrement contenue* dans la délibération de principe. Toutes les formalités postérieures sont des opérations de comptabilité.

4° Les allocations et pensions de l'Etat et des communes sont si bien personnelles, sans égard à la résidence et aux fonctions cultuelles, que le ministre du culte, qui cesserait toute fonction, continuerait à en jouir. (Le Régime des Cultes, par Marc Réville.)

5° Votre correspondant pose en principe que tout titulaire d'allocation ou de pension communale en abandonnerait le bénéfice à son successeur, en même temps qu'il quitterait la commune, qui lui verse cette libéralité; c'est une opinion, ce n'est plus d'ailleurs la thèse, c'est de l'hypothèse. J'ai tout aussi bien le droit de prévoir le cas où le bénéficiaire, tout en restant sur place, viendrait à ne plus se conformer aux règles générales de l'organisation du culte (Ex.: le schisme) et qu'ainsi, pensionné de l'Etat et de la commune, il serait, au désespoir de ses donateurs spontanés, en posture singulièrement avantageuse, pour faire concurrence au ministre du culte orthodoxe, que seul ceux-là avaient voulu doter. Ce spectre du schisme, après l'avoir tant fait surgir dans ces derniers temps, cesserait-il de préoccuper votre correspondant? Il est vrai qu'alors nous allions entrer dans la période électorale!!

Laissons à la générosité des fidèles ces manifestations d'attache au culte; en se produisant périodiquement et opportunément, celles-ci, dans nos régions surtout, je me permets de le croire, sauront garantir la réalisation des aspirations de votre correspondant. La manie de voir partout de la persécution altère la mentalité, et porte à prendre pour du mépris, ce qui n'est quelquefois que de la prévoyance, et procède d'un vrai souci des responsabilités. Je m'en tiens d'ailleurs là sur ce point, qui excède la démonstration de l'exactitude de ma thèse, car c'est un aperçu nouveau et fertile en développements. Les protestations de votre correspondant n'ont rien à faire à l'encontre des éclaircissements, donnés à l'occasion de la loi de Séparation. Ceux-ci ont été fournis à raison de l'usage que j'ai établi à Toufflers, de ne solliciter l'avis de mes collègues qu'après leur avoir complètement et exactement exposé chaque question. Là où le maire comprend son devoir autrement, les privilèges particuliers persistent souvent, au mépris de la loi et de l'intérêt général. Bref, sur tous ces points, j'attache plus d'importance au jugement de mes concitoyens qu'à une protestation anonyme, et je me contente d'admirer le geste nouveau de *contribuables* réclamant plus d'impôts.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien publier intégralement la présente dans votre plus prochain numéro, et d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire de Toufflers: PAUL BONT.

PILULES SUISSES contre anémie, chlorose, vices du sang. 5569d

LES TRAINS DE PLAISIR

La Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en marche un train de plaisir à prix très réduits en 2e et 3e classes sur Calais, Wimille-Wimereux et Boulogne, les 1er, 8, 15, 29 juillet et 5 août, — aller et retour dans la même journée, — au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Fives-St-Maurice, La Madeleine, Saint-André, Pérenchies, Armentières, Bailleul, Hazebrouck, Saint-Omer, Douai, Pont-de-la-Deûle, Leforest, Libercourt, Phalempin, Seclin, Valenciennes, Saint-Amand, Orchies et Templeuve.

—— Un train de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 2 et 3e classes sera organisé les dimanche 24 juin, 22 juillet et 19 août, au départ de Lille, Saint-Amand, Valenciennes, Avesnes et Fourmies, — aller et retour le même jour, — et facilitant la visite des vallées de la Meuse, de la Lesse, de la Lhomme et des grottes de Han. Pour les prix, heures, enregistrement des bicyclettes, etc., consulter les affiches. Le nombre des places étant limité, on peut se procurer ses billets à l'avance.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvailles.* — Mme Joséphine Vanderolle, rue des Longues-Haies, 211, a trouvé une paire de gants, place Sainte-Elisabeth. —— M. Louis Hemghes, rue Fourcroy, cour Watteau, 7, a trouvé un parapluie. —— M. Robert Strabant, 33, rue de l'Amiral-Courbet, à Croix, a trouvé, hier après-midi, rue de Lille, près de la rue Colbert, un porte-monnaie contenant un peu d'argent. —— Mlle Juliette Buffels, rue Bayart, 47, a trouvé un chien griffon. —— Une boucle d'oreille d'enfant a été trouvée à l'église St-Sépulcre. La réclamer au sacristain.

—— *Cercle Symphonique du Centre.* — Café Ecokhout. — La répétition habituelle du mercredi, aura lieu ce soir mardi, à huit heures et demie.

—— *Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français.* — Répétition générale mercredi soir, à huit heures et demie, au lieu de mardi.

—— *Fanfare Cycliste du Nord-Touriste.* — Ce soir, mardi, à huit heures et demie, répétition générale au local, Café Régnier-Branquart, 181, Grande-Rue, Roubaix. Présence indispensable.

TOURCOING. — *Trouvaille.* — Deux élèves de l'école des filles de la rue Fin-de-la-Guerre, Angèle Delrue et Julie Denys, ont trouvé dimanche matin, dans l'avenue de l'école, une pièce de 1 franc.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Objets trouvés.* — Un sac en lustrine renfermant des outils; — Un livret militaire et un livret de famille au nom de Louis Planque, de la classe 1892; — Un livre de messe d'une certaine valeur. Tous ces objets ont été déposés au bureau de police.

C'ÉTAIT FORCÉ!

En mettant ses actions à la portée de toutes les bourses;

En livrant des vins et spiritueux de premier choix avec une remise de 32 fr. 40 pour cent.

En vendant sa bière, reconnue comme une des meilleures, avec 8 francs 42 centimes de remise,

LA CONFIANCE devait arriver à être la plus forte de toutes les coopératives:

Elle compte aujourd'hui 2.121 SOCIÉTAIRES!

S'adresser pour renseignements, au siège social, 73, rue Ma Campagne, Roubaix. 5571d

CONCERTS ET SPECTACLES

PLAGE DE WIMEREUX (près Boulogne-sur-Mer). — *Grand Casino Municipal.* E. Bérenger, directeur-propriétaire. — Tableau de la troupe. Saison 1906.

Administration: MM. O. Guichard, administrateur; Caino, directeur de la scène; Lecocq, 1er chef d'orchestre; Ardaillon, 2e chef; Hekker, 2e chef; Vanmoune, répétiteur; Poulain, électricien; Mabille, coiffeur; Bogaertz, chef machiniste; Duhamel, fleuriste; Heinbockel, tapissier.

Opéras, opéras-comiques, traductions. — Artistes de chant: *Ténors:* MM. *Flachat* (opéra de Nice), Larbandière, Caino, Gouzy, Deshay. — *Barytons:* MM. *Declery*, François (du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles). — *Basses:* MM. *Artus*, Danlée, Vinche, Lechiez (du Théâtre de la Monnaie). — *Sopranos:* Mmes *Miranda*, Massart, Collini (du Théâtre de la Monnaie). — *Contralto:* Mlle Rambly (du Théâtre de la Monnaie). — *Mezzos:* Mmes Lambert, Le May, Caino (du Théâtre de la Monnaie).

Répertoire de la saison: Lakmé, Manon, Hamlet, Navarraise, Cavalleria Rusticana, Wuther, Carmen, Faust, Rigoletto, Traviata, Le Barbier de Séville, La Fille du Régiment, Galathée, Rendez-vous bourgeois, Les Noces de Jeannette, etc.

Principales tournées: troupe du Gymnase; La Rafale; tournée Montcharmant; tournée Baret; tournée Castelain; tournée Le Baigy.

Grand orchestre de 45 musiciens; 32 choristes.

Music-Hall: Tous les jours à 3 h. Grande matinée de Music-Hall, avec de nombreuses attractions des principaux établissements parisiens; concert, opérettes, comédies, vaudevilles.

N. B. L'entrée du Casino donne droit d'assister aux matinées du Music-Hall.

Bals d'enfants: Chaque semaine, bals d'enfants sous la direction de M. et Mme Oberlaender. Distributions de jouets et souvenirs.

Leçons de danse: Ouverture de la saison le samedi 9 juin 1906.

Café-Glacier: American-Bar au Casino.

Splendid-Hôtel et Restaurant du Casino: Service à la carte et à prix-fixe. Déjeuner, 4 fr.; dîners, 5 fr.

Tir aux pigeons: Plusieurs concours. Nombreux prix.

Tramways: Un service régulier de tramways électriques assure le retour des spectateurs à l'issue de toutes les représentations.

Voitures particulières: Un service de voitures existe en permanence à la sortie du Casino. Maison Nicolas (téléphone). Garage automobile. 5432d

Carrelages & Parquets

M. CASIMIR BONNET, anciennement boulevard de Belfort, 129, informe sa clientèle que ses bureaux et magasins sont transférés *rue de Lannoy, 158*, près la place Sainte-Elisabeth, Roubaix. 4592

NORD

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A FOURMIES

Une tentative de meurtre due à l'alcoolisme a été commise à Fourmies par Auguste Servaise, qui tint quelques années une charcuterie et demeure actuellement rue du Fourneau.

Mme Servaise quitta son mari il y a quelque temps pour retourner avec sa mère qui occupe une petite ferme, rue de l'Espérance, à Fourmies. Cependant jeudi, ayant appris que son mari était malade et devait se rendre à Lille pour s'y faire soigner, Mme Servaise alla le voir dans son logis situé près du peignage anglais. Les deux époux se réconcilièrent et le lendemain, ils annonçaient même à une voisine qu'ils partaient pour Lille, mais ils reviniront un peu plus tard.

Servaise, à peine rentré, prétendit que sa femme lui avait pris une somme de neuf cents francs qu'il avait mis en réserve pour payer les frais de son séjour. Il y eut une chicane et Servaise braqua un revolver sur sa femme et fit feu. La balle tirée presque à bout portant atteignit Mme Servaise au-dessus de l'oreille gauche; elle pénétra dans le cuir chevelu et s'aplatit sur le pariétal.

Mme Servaise cria au secours, et eut la force de se rendre chez M. le docteur Colliard, qui procéda à l'extraction de la balle. Ce n'est que dans quelques jours qu'il pourra se prononcer sur la gravité de la blessure. Mme Servaise alla ensuite déposer plainte contre son mari.

Le meurtrier a été arrêté. Il déclare qu'il avait voulu faire peur à sa femme.

Épicerie Félix Potin, Tourcoing

MENU DU MERCREDI 27 JUIN 1906

Téléphone 12.60

Tartelettes à la Reine	0 fr. 30
Bouchées à la Nantua	0 fr. 40
Soles au vin blanc	1 fr.
Poule au curry	1 fr. 25
Côte de veau en belle vue	1 fr. 50

5612d

TIRAGES FINANCIERS

du lundi 25 juin 1906

VILLE DE PARIS EMPRUNT 1899. — Le numéro 111.040 gagne 100.000 francs; les deux numéros suivants gagnent 10.000 francs: 164.173 et 349,654. 30 numéros gagnent chacun 1000 francs.

A LOUER

ATELIER POUR TISSAGE MÉCANIQUE

OU AUTRE INDUSTRIE

Il y aurait à volonté de la force motrice, du chauffage, de l'éclairage, et de l'eau. Centre de la Ville. S'adresser à M. Emile Degrave, usine du Coq-Français, rue du Tilleul, Roubaix. 1014

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau: dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées. 5162

BELGIQUE

LES FONDS FRANÇAIS EN BELGIQUE

Bruxelles, 25 juin. — Les journaux belges rapportent que l'on achète, depuis quelque temps, énormément de rentes belges en Bourse de Bruxelles, et que ce sont essentiellement des fonds de rentiers français désireux d'échapper au futur impôt sur le revenu, qui sont employés à ces achats.

LES FORTIFICATIONS D'ANVERS

La Commission chargée de rechercher le dispositif qui devra être adopté pour la première ligne de défense d'Anvers, s'est réunie pour la première fois lundi après-midi, à deux heures, à l'Hôtel des Conférences internationales, rue de la Loi.

MM. le général Cousebant d'Alkemade, ministre de la guerre, les généraux Van Spranq, Ducarne, de Heusch, Hellebaut, Waffelaert, le major Deguise, les sénateurs MM. Wiener et Devolder, les députés MM. Huysmans, Fréd. Delvaux, Verhaegen, Delbeke, Pirmez, Ruzette, assistaient à cette séance.

M. le ministre de la guerre installe la Commission et met à sa disposition, comme secrétaires, le capitaine commandant du génie Willems et le capitaine commandant d'artillerie Denis. Il rappelle que les Chambres ayant voté le principe de la deuxième ligne de défense, les travaux de la Commission ont pour but d'éclairer la législature sur le dispositif à adopter pour cette seconde ligne.

M. le ministre donne ensuite la parole au major du génie Deguise, qui fait un exposé détaillé du projet présenté par le gouvernement. Cet exposé a pris toute la séance. Celle-ci a été levée à quatre heures.

La Commission se réunira à nouveau le mercredi 4 juillet, à deux heures de l'après-midi.

LES DRAMES DE LA FOLIE

Affreuse tragédie à Liége. — Une mère qui tue son enfant et se tue ensuite.

Une jeune veuve, Marie Guillinain, âgée de 31 ans, vivant en appartement, rue de la Hesbaye, avec son enfant, un bébé de quatre ans, était restée inconsolable de la perte de son mari, un employé d'administration, mort à Angleur, en février dernier.

Dimanche, la malheureuse écrivit à son frère, maréchal-des-logis aux lanciers, en garnison à Liège, une lettre dans laquelle elle lui disait qu'elle était décidée à en finir avec la vie.

Le pauvre garçon accourut, affolé, rue de la Hesbaye, en compagnie d'un policier qu'il avait requis au passage.

Marie Guillinain et son enfant gisaient tous deux, sans vie, une balle de revolver en plein cœur.

LES ORAGES

Un nouvel orage, plus terrible que celui de vendredi dernier, s'est abattu sur Liège, dimanche matin, vers onze heures et demie. La foudre est tombée, boulevard d'Avroy, entre deux trams, dont elle a brûlé les plombs.

Elle est aussi tombée rue Maghin, sur un tram. Un habitant de la rue de l'Université, M. Van t'Hoff, qui se trouvait sur la plateforme, a été atteint par le fluide et est tombé à la renverse. On transporta la victime dans une maison voisine, où un docteur constata qu'il avait le côté droit paralysé. Son état est assez grave.

Un violent orage a éclaté dimanche, sur la Campine. La pluie diluvienne a causé, à plusieurs endroits, beaucoup de dégâts à la fenaison.

A Vieux-Turnhout, la foudre a mis le feu à la grange du fermier Van Pelt, qui a été complètement réduite en cendres.

A Gierle, le fluide électrique a causé quelques dégâts au couvent.

A Vosselaar, la ferme de M. Jespers, a été réduite en cendres.

UNE ELECTION PROVINCIALE a eu lieu dimanche à Gembloux. M. Tournai, radical-socialiste, a obtenu 5.438 voix contre 4.726 à la liste catholique. La majorité catholique au conseil provincial sera de 18 voix. C'est par la coalition des forces anticatholiques que les catholiques perdent ce siège.

GENTILHOMME ECLUSIER. — Le baron Henri de Fierlant, ancien capitaine de cavalerie, vient, dit la *Chronique*, de recevoir la médaille commémorative de Léopold II, non pour ses services à l'armée. — il lui manquait treize jours! — mais comme éclusier. Voici l'histoire:

L'éclusier garde-pêche de Trois-Fontaines, sur le canal de Bruxelles au Rupel, étant mort en ne laissant que des enfants en bas-âge, le baron de Fierlant continua gratuitement ses fonctions pour en garder le bénéfice à sa pauvre veuve et pour pouvoir remettre l'emploi au premier enfant arrivé en âge utile. Cet acte de dévouement absolument désintéressé et qui dura trois ans, était d'autant plus méritoire que son auteur assumait une grave responsabilité.

Aussi valut-il à M. de Fierlant, en une lettre datée du 19 juin 1899 et signée de M. Buls, les chaleureuses félicitations du Conseil communal de Bruxelles.

FAITS DIVERS. — Le tramway vicinal venant de Duffel a écrasé à Lierre, un enfant de 6 ans, le petit A. Bogaerts. L'enfant vivait encore au moment où il a été retiré d'entre les roues du lourd véhicule.

—— Un bébé de deux ans, des époux J. Geerlings, de Col-Herten (Limbourg), ayant trouvé un noyau de pruneau, le mit dans sa bouche. Quelques instants après l'enfant poussa un cri de détresse: le noyau venait de s'introduire dans l'arrière-bouche où il vint obstruer l'appareil respiratoire. Les efforts du père pour retirer l'objet dangereux restèrent vains et le pauvre petit mourut asphyxié au bout de deux minutes.

TOURNAI

MYSTÉRIEUX ATTENTAT. — *Un cheval tué; le cocher blessé.* — Dimanche soir, vers huit heures et demie, M. Joseph Josson, tanneur à Taintegnies, téléphonait à son cocher de venir le chercher à Tournai. Son domestique, J.-B. Lefrancq, âgé de 26 ans, sujet français, attela à une petite voiturette un magnifique cheval de course d'une valeur de 2.600 francs. Arrivé au « Pic au Vent », qui forme la limite entre Tournai et Willemeau, des inconnus tirèrent un coup de revolver sur le cheval, du moins telle est la version du cocher. Effrayé, le cheval s'emballa et après avoir monté sur un des tertres qui bordent la route, alla se jeter contre un arbre. La voiture fut complètement détruite et le cheval continua sa course, traînant avec lui un brancard cassé. A une allure vertigineuse, le cheval descendit le faubourg Saint-Martin, la rue Saint-Martin et alla se fracasser le crâne près du beffroi de Tournai. Le choc fut si violent que le cheval tomba raide mort. Pendant ce temps, des passants relevaient sur la route le malheureux cocher, qui portait de nombreuses blessures sur tout le corps.

PERUWELZ

Les fêtes fédérales des Volontaires-Pompiers

Dimanche ont eu lieu à Péruwelz les fêtes du 30e anniversaire de la réorganisation de la Compagnie des pompiers volontaires et du jubilé de trente années de grade de son capitaine-commandant, M. François Kensier. Des drapeaux aux couleurs belges, françaises et péruweliennes flottent partout.

Aux fêtes organisées s'ajoutait l'attrait du XVIIe Congrès de la Fédération royale des sapeurs-pompiers du royaume et d'une exposition d'un matériel d'incendie et d'engins de sauvetage. Celle-ci, établie rue de la Station, dans la salle de gymnastique de l'école moyenne, offre un joli coup d'œil et est très intéressante.

Dès samedi soir, de nombreuses délégations d'officiers arrivent et sont reçues à l'Hôtel de Ville par l'administration communale et le corps des officiers de la compagnie de pompiers. M. l'échevin Duwelz leur souhaite, en termes excellents, la bienvenue, et M. Rauter, président de la Fédération, lui répond, puis a lieu la remise des médailles aux pompiers vétérans.

A 6 h. 30, deux banquets réunissaient les officiers à l'*Hôtel de la Couronne*, et à *La Verte chasse*, les membres de la compagnie. Un concert, donné à 8 h. 30, par l'Harmonie communale, a clôturé cette première journée qui constituait l'ouverture des fêtes officielles.

Le congrès

La journée de dimanche a été malheureusement contrariée par une pluie incessante. Le Congrès s'est ouvert à 10 h. 30 dans la salle de la justice de paix. Au bureau siègent: M. Rauter, de Cureghem, président, ayant à sa gauche MM. Hautem, de Leuze, vice-président; Welsch, de Gand; Dufer, d'Ath; Cornez, de Péruwelz; Welvaert, de Lokeren; Simon, de Namur; à sa droite: MM. Philips, de Termonde, secrétaire général; Vanderkindere, d'Uccle, trésorier; Lesneuck, de Lessines; Strooband, de Turnhout; Royer, de Gulleghem; Kensier, de Péruwelz; Maselis, de Roulers, et Velghe, de Sotteghem. On remarquait aussi la présence des délégués officiels français: le commandant Herland, de Lille, président de l'Union du Nord de la France; le capitaine Chartier, de Valenciennes, secrétaire général, et le capitaine Eliet, de Saine-du-Nord.

En ouvrant la séance, le président fait part à l'assemblée des lettres des corps de pompiers de Schaerbeek, Courtrai, Molenbeek et Wervicq, s'excusant de ne pouvoir prendre part au Congrès. Il témoigne ensuite de toute sa reconnaissance au gouvernement ainsi qu'à M. le Ministre de l'Intérieur pour la sollicitude qu'ils portent à la Fédération.

Le secrétaire fait ensuite rapport sur l'exercice écoulé, dont la situation est prospère; le trésorier constate que l'encaisse s'élève à 14.437 fr. 96. (Applaudissements.)

L'assemblée nomme ensuite, par acclamations, les lieutenants Van Rolleghem, de Tournai, et Nicaise, de Péruwelz, contrôleurs pour la vérification de la comptabilité de 1906-1907.

Comme motion d'ordre, M. le Président propose d'élire MM. De Clercq et Raikem, membres d'honneur, leur état de santé ne leur permettant plus d'assister aux réunions. (Applaudissements prolongés.)

On entend encore le secrétaire, M. Philips, et M. Simon, qui font rapports, le premier sur la responsabilité des accidents en cas d'incendie, et le second sur la statistique du nombre d'incendies et la valeur des dégâts.

En levant la séance, M. le Président remercie les délégués français de leur présence ;M. Herland apporte les sentiments de sympathie et de confraternité de tous les camarades de France.

Les réceptions à l'Hôtel de Ville

Dans l'après-midi, après un cortège auquel participaient une cinquantaine de sociétés, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, la réception de tous les officiers. M. Duwelz, échevin, leur souhaite, au nom de l'Administration communale, la bienvenue. Il salue les officiers français et est heureux de les voir fraterniser avec leurs collègues belges. On crie: « Vive la France! » tandis que le champagne circule. Le commandant Herland, de Lille, remercie, puis le président de la Fédération porte un toast à la ville de Péruwelz.

Des manœuvres d'extinction d'incendie et de simulacre de sauvetage ont lieu ensuite sur la place. Tour à tour on a applaudi d'enthousiasme les pompiers de Gand, de Termonde et de Tournai.

Le banquet

A 6 heures, un banquet offert aux officiers réunit une centaine de convives dans la grande salle de la *Couronne*.

HERINNES

UN ROUBAISIEN VICTIME D'UN VOL DANS UN ESTAMINET

Un voiturier, M. J. Talliez, demeurant à Roubaix, rue d'Anzin, s'était rendu dimanche après-midi chez ses parents qui tiennent un estaminet à Hérinnes et leur avait remis une une somme de 86 francs, destinée à l'achat de foin.

L'argent fut placé dans le tiroir du comptoir, puis en compagnie de cultivateurs voisins qui